

## TI'GRAIN GALET



Évaluation	<b>Cotation</b> : 3 / 4 / II	D	ifficulté : 1,5/5	<b>Avis</b> : 2,9/5
Temps d'approche et de sortie	Approche: 0		Retour: 0	Parcours: 2h00
	<b>Total</b> : 2h00			Navette: 600m
Données géographiques	Secteur : Grand Galet		Commune : Saint Joseph	
	<b>Altitude départ</b> : 460 m		Altitude arrivée : 380 m	
	<b>Dénivelé</b> : 80 m		Longueur : 600 m	
	Carte IGN: TOP25 4406 Piton de la Fournaise		<b>GPS (UTM X/Y) entrée</b> : 359100-7642777	
			<b>GPS (UTM X/Y) sortie</b> : 359080-7642220	

## ✓ Accès :

<u>Amont</u>: Aller jusqu'à la rivière Langevin puis franchir le pont et tourner au niveau de la balance et monter en direction du village de Grand Galet. Se garer sur le parking en bas des rampes de la grande cascade Grain Galet. Le départ se fait au point de vue du second virage. Attention en raison de la forte fréquentation des lieux le parking est réglementé notamment en été, merci de bien respecter les panneaux. **Aval**: Sur la route d'accès juste après la pisciculture.

**<u>Retour</u>**: Après le dernier obstacle, rejoindre la route qui se trouve juste au dessus de la rivière en rd puis rejoindre la voiture en 5 mn à pied.

✔ Particularité de la course : De par sa facilité d'accès, ce parcours est très pratiqué par les professionnels. Quand on y ajoute les pique-niqueurs du dimanche, on retrouve parfois des «bouchons» et des difficultés de parking, en haute saison, préférer le covoiturage depuis la Nationale 2 . Même si le canyon peut en perdre du coup son côté sauvage, le parcours reste beau, très ludique et aquatique quand le niveau d'eau est suffisant.

Il existe de nombreuses possibilités de sortie en rd selon le niveau d'eau et la motivation du groupe... Des dégradations volontaires ont été commises début 2024 sur une partie des amarrages du canyon. Ceci fait suite à un « ras le bol » de la population du fait de la surfréquentation du site. Afin d'apaiser les relations une réunion a eu lieu en présence de la mairie, des professionnels et fédérations de canyoning, et des autorités locales . Il a été décidé les points suivants :

- ✓ Ne pas entrer dans le canyon «petit galet» avant 9h00 (section du « belvédère » jusqu'à la fin du canyon)
- ✓ Ne pas encombrer le belvédère pour le laisser aux touristes
- ✓ Ne pas marcher dans le sable pour ne pas gêner la reproduction des poissons (frayères)
- ✔ Pas de pratique du canyon le dimanche
- ✓ Ne pas se garer au niveau du parking du bassin Jar mais en face de la pisciculture
- ✔ Se déplacer en file indienne pour limiter le débordement sur la chaussée
- ✔ Pendant les vacances d'été austral (fin décembre à fin janvier) se renseigner sur les restrictions de circulation et de stationnement mises en place par la mairie

## Merci de respecter ces règles pour permettre de pouvoir continuer d'accéder au site

✔ Notre avis : Un canyon de demi journée, très ludique, varié (tyrolienne, toboggan, sauts, rappels) et ouvert à un public assez large.

RELEVÉ VB 2018 MISE A JOUR BDYS 2024

